

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 11 avril 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre à dix-sept heures trente,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents : M. ALBERELLI, Mme ARCAINA Katia, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, Mme SCARCELLA Marianne, M Jean-Jacques SIBILLE
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. GIRAUD Marc (pouvoir Bernard ALBERELLI), M. BRET Daniel, Mme MICAND Frédérique (départ à 18h15 – pouvoir Françoise GROSS).

OBJET : ATTRIBUTION AOT CAMPING

Considérant que deux candidats ont remis une offre : l'EURL le Sabot et Marie France Bordet auto-entrepreneur ;

Considérant que l'EURL le Sabot s'est désisté en date du 26 mars 2024 ;

Vu le Code Général Des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offre en date du 5 mars 2024, fondé sur le rapport d'analyse des offres finales, la commune de Saint Martin de Clelles décide d'attribuer l'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public (AOT) à Madame Marie-France Bordet, auto-entrepreneur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant à signer la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec Madame Marie-France BORDET, ainsi que tout document administratif, technique ou financier relatifs à ce contrat ;
- **INDIQUE** que la convention d'occupation susmentionnée est librement consultable, le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30 en mairie.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			2		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel	Absent				
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc	Pouvoir Bernard Alberelli				
GROSS	Françoise			2		
MICAND	Frédérique	Pouvoir Françoise Gross				
SCARCELLA	Marianne			1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				8		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 11 avril 2024
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,
Christine CHOLAT

